

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de Commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du président-directeur général.

1/ Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

1.1 Composition du conseil

Votre conseil d'administration est composé de 4 membres. La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

Monsieur Gérard PERRIER

Autres fonctions exercées :

Gérant de la SARL SOTEB NATIONAL ELEKTRO, de la SARL GEBAT et de la SCI DE ROTHONNE, de la SARL ARDECHE APPLICATIONS TECHNIQUES D'ELECTRICITE ET DE MESURES – ARDATEM, de la SARL DELTA EUROPEENNE D'INDUSTRIES – DELTA

Président de la SAS SOCIETE FINANCIERE GERARD PERRIER

Monsieur Victor JANODY

Autres fonctions exercées : Néant

Monsieur Grégoire CACCIAPUOTI

Autres fonctions exercées :

Directeur Général délégué de la S.A. GERARD PERRIER INDUSTRIE

Gérant de la SARL G.C. Participations

Directeur Général de la SAS SOCIETE FINANCIERE GERARD PERRIER,

La société SIGEFI SIPAREX INGENIERIE ET FINANCE (SIGEFI) dont Monsieur Bertrand RAMBAUD est le représentant permanent.

Autres fonctions exercées :

Administrateur des sociétés suivantes :

- SIGEFI VENTURES GESTION,
- SUD PARTNERS
- SIGERA
- RHONE ALPES PME GESTINO
- FRANCHE COMTE PME GESTION
- FINANCIERE AMADEUS
- KERIA
- CROISSANCE NERGECO
- EUROTAB,
- BOTANIC
- FINANCIERE RICHEL
- GROUPE KELLER (ex FINANCIERE KI)
- SES IBERIA PE
- ALTAMO
- EUROGERM
- LACROIX EMBALLAGE
- MEDIA PARTICIPATIONS PARIS
- MORIA
- RAVE SA
- FINANCIERE SOGEXI
- C4L
- DECORALIS
- EXTREME AGENCY
- FINANCIERE BCF
- FKB
- GENEDIS INVESTISSEMENT
- HOLDING SAINT AMAND
- LMBI (HOLDING BLANC D'IVOIRE)
- MASTRAD FINANCE
- MFC PROU-INVESTISSEMENTS,
- SOFIMAGEST
- STEIN ENERGIE INVESTISSEMENT

Monsieur Bertrand RAMBAUD est également :

Autres fonctions exercées :

- - représentant permanent de la Société SIGEFI dans les sociétés ALTAMO, EUROGERM, FINANCIERE SOGEXI CROISSANCE, LACROIX EMBALLAGES, MEDIA PARTICIPATIONS PARIS, SA MORIA, RAVE, SIGEFI VENTURE GESTION, SIGERA,

- - représentant permanent de la société SIPAREX CROISSANCE dans la société PIGE
- - Administrateur de la société DS PARTICIPATIONS,
- - Président des sociétés INVESFROID et SOLICE MANAGEMENT,
- - Représentant permanent de la société SIGERA dans la société RAPME GESTION,
- - Représentant permanent de la société SIGEFI PARTNERS dans la société SIGERA.

1.2 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil d'administration s'est réuni trois fois notamment pour l'examen des comptes annuels, l'examen des comptes intermédiaires et diverses autorisations et la mise en œuvre du programme de rachat de titres.

1.3 Convocation des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués dans des délais raisonnables.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

1.4 Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs ont été mis à leur disposition avant la réunion.

1.5 Tenue des réunions

Les réunions du conseil d'administration se déroulent à GENAS, dans nos bureaux administratifs devenus notre siège social. Les administrateurs sont en majorité assidus et les commissaires aux comptes ont assisté aux réunions auxquelles ils ont été convoqués.

1.6 Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, les principaux sujets traités ou évoqués par le Conseil d'Administration sont :

- la vie du Groupe,
- les résultats commerciaux et financiers, annuels et semestriels,
- la validation des comptes annuels et semestriels,
- le prévisionnel d'exploitation,
- l'évolution des sites,
- la gestion des ressources humaines,
- le programme de rachat d'actions,
- la croissance externe.

1.7 Procès verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs.

1.8 Rémunération du Président Directeur Général

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, la rémunération du Président Directeur Général a compris une part fixe et une part variable assise sur le résultat.

2/ Procédures de contrôle interne

Notre société a mis au point des procédures de contrôle interne, en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

2.1 Organisation générale du contrôle interne

2.1.1 Les acteurs

- Les acteurs internes

Chaque société du Groupe dispose de son propre service comptable qui est supervisé par le DAF du Groupe, expert comptable diplômé, assisté lui-même au sein du service par 2 experts comptables diplômés. Le DAF a la responsabilité de l'exactitude des comptes vis à vis du Directeur Général Délégué de la Holding.

- Les acteurs externes : les commissaires aux comptes

Le commissariat aux comptes est assuré actuellement par 2 cabinets. Ils proposent en juin un plan d'intervention pour l'arrêté des comptes ainsi que des audits spécifiques. Ils interviennent en août, septembre pour la consolidation semestrielle, en novembre, décembre, janvier, février pour l'arrêté des comptes annuels et tout au long de l'année pour des audits spécifiques portant notamment sur les procédures de contrôle interne.

2.1.2 L'outil informatique

Les sociétés du Groupe disposent d'un outil informatique uniformisé. Il s'agit de l'ERP SAP.

Celui-ci est totalement opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2003. Il a nécessité 24 mois de déploiement.

Il traite la comptabilité, les achats, la gestion de production et la paie.

La maintenance de premier niveau de l'ensemble du système est assurée en interne par 2 personnes du service informatique, qui ont participé à l'élaboration de toutes les procédures en interface avec la société prestataire de services SAP.

La maintenance de second niveau est confiée à la société de prestations de services ayant assuré la mise en œuvre du système.

2.2 Mise en œuvre du contrôle interne

2.2.1 Les procédures d'achat et de vente

- Les achats

Les sociétés travaillent régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'elles ont préalablement référencés. Dans ce cadre, l'ouverture de compte d'un nouveau fournisseur est de la responsabilité de la Direction.

La procédure veille tout particulièrement à la séparation des fonctions à l'intérieur du cycle achats, de la commande au règlement de la facture et au contrôle à posteriori des comptes.

- Les ventes

La solvabilité des clients est une préoccupation permanente des sociétés du Groupe. Ainsi, de la Direction au chargé de clientèle, des procédures rigoureuses sont appliquées.

Il en découle une sélection rigoureuse des prospects qui doivent obtenir une couverture SFAC suffisante avant toute entrée en relation. Le suivi des retards de règlement (et les relances qui en découlent) est permanent et systématique et relève de la double responsabilité de la direction financière des filiales et des chargés de clientèle concernés.

2.2.2 La procédure de la gestion des stocks et des en-cours

L'évaluation des stocks et des travaux en cours est un risque significatif au sein des activités du groupe. Aussi, des procédures de contrôle strictes sont en place.

Chaque filiale a un auditeur interne qui rend compte directement à la Direction du Groupe. Chaque mois, il audite de manière exhaustive toutes les affaires en cours, avec les chargés de clientèle concernés et leur responsable hiérarchique, responsable du centre de profit. Toute anomalie est immédiatement remontée auprès de la Direction du Groupe pour analyse et traitement.

2.2.3 Les risques liés aux activités industrielles

- Document unique

Conformément à la loi et pour l'ensemble de nos activités, un document unique récapitulant les risques de l'Entreprise est élaboré et fait l'objet d'un suivi permanent permettant de définir et mettre en œuvre les actions correctives prioritaires.

- Respect de la réglementation relative aux risques industriels et environnementaux

Ce respect repose sur l'engagement affiché de la Direction qui considère que sa plus grande richesse est l'HOMME. De ce fait la Sécurité, l'Hygiène, l'Environnement et la Qualité sont l'objet de préoccupations permanentes de l'Entreprise.

Le budget attribué aux actions de formation pour ces aspects est conséquent, et un soin particulier est apporté dans le choix des modules et des organismes chargés de les mettre en œuvre auprès de nos équipes.

Le maintien des compétences des Hommes est la base de notre maîtrise des risques. Mais nous nous devons d'accompagner cette démarche par la mise en place d'organisation structurées fonctionnant dans une démarche d'Amélioration Continue, que nous avons choisi de faire valider par des certifications.

Ainsi nous bénéficions de :

- . La certification ISO 9001 version 2000, pour l'ensemble des activités (prestations de services et fabrication), avec une extension en Février 2007 sur notre filiale ARDATEM.
- . La certification MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises) pour notre agence SOTEB située à Genas. Cette certification sera étendue à l'ensemble de SOTEB sous 12 mois.
- . La certification CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants), concernant la société ARDATEM valide jusqu'en décembre 2007.
- . La qualification UTO (Unité Technique Opérationnelle – EDF), concernant la société ARDATEM, récemment reconduite jusqu'en juin 2009.
- . La qualification QUALIFELEC couvrant l'ensemble de SOTEB sur la compétence « Electrotechnique ».

Sous l'autorité de notre Direction Qualité Sécurité Hygiène Environnement, plusieurs Responsables QSHE assurent l'animation du système, le respect de nos procédures et par conséquent le maintien de l'ensemble de ces Certifications et Qualifications.

Nous nous inscrivons dans une démarche très active en matière de protection de l'Environnement. GERAL a d'ailleurs mis en place l'ensemble des exigences relatives à la Directive RoHS (Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques). Au stade actuel, nos clients ont été informés, un travail effectué auprès de nos fournisseurs, les formations aux nouveaux procédés dispensées, les équipements de process adaptés, et nos produits qualifiés par un organisme extérieur.

En parallèle, la mise en œuvre du référentiel ISO 14001 (Système de Management Environnemental) est également en phase de déploiement sur GERAL, cette action devant se concrétiser par une certification au cours du premier semestre 2008.

- Risques pays

Les sociétés ne s'approvisionnent pas dans des pays à risque pour ses achats.

- Risques liés aux variations des cours de monnaies étrangères

Les sociétés achètent et vendent presque exclusivement en Euros ; elles ne supportent donc pas de risque de change.

2.2.4 Les autres dispositifs de contrôle interne

- Les assurances

Les risques liés à la conception / fabrication de produits, à la réalisation d'installations sont couverts par les assurances RC et gérés par le service juridique.

Il en est de même pour les risques liés au capital des entreprises (actifs immobilisés).

Chaque année, le service juridique actualise les capitaux assurés au cours d'un audit mené en collaboration avec un assureur conseil.

- Les systèmes informatiques

Les systèmes d'information sont le cœur de toutes les bases de données de l'Entreprise.

Des procédures de sauvegarde existent dans chaque établissement afin de minimiser les risques de pertes de données.

Des procédures de sauvegarde systématique et périodique permettent la restauration des données au moindre coût, en cas d'accident.

Par ailleurs, l'ensemble du système fonctionnant en réseau, des logiciels de protection sont constamment mis à jour par le service informatique afin d'éviter les agressions extérieures (virus...).

2.3 Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

L'élaboration des comptes semestriels et annuels est effectuée par le DAF du Groupe et ses adjoints, en liaison avec le service comptable de chaque filiale. Ces comptes sont, après validation du Directeur Général Délégué présentés sous forme consolidée au Directeur Général pour approbation.

Le processus de consolidation des comptes effectué semestriellement, est vérifié par les commissaires aux comptes.

Les comptes ainsi vérifiés sont alors arrêtés par le Conseil d'Administration.

3/ Pouvoirs du directeur général

Je vous précise qu'aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du président également directeur général.

Fait à GENAS
Le 28 mars 2007

LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Monsieur Gérard PERRIER